

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil d'Exploitation de la régie des Thermes de Luchon aura lieu le 13 décembre 2019 à 20 h 30 et la séance du Conseil d'Exploitation de la régie de l'EHPAD ERA CASO aura lieu le 13 décembre 2019 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie, séances non publiques.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 novembre 2019.

1. Avis relatif à la décision modificative n° 4.
2. Avis relatif à l'autorisation à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
3. Avis relatif aux modalités d'utilisation du bâtiment Chambert par la régie des thermes.
4. Avis relatif à l'actualisation des durées d'amortissement.
5. Avis relatif à la prise en charge des frais de déplacement à l'occasion du salon des thermalies 2020.
6. Participation au salon des Thermalies 2020 de l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées 31, de la régie des thermes de Luchon et Luchon Forme et Bien-Etre, répartition des frais.
7. Avis sur la transformation d'un contrat C.D.I.I en contrat C.D.I.
8. Avis sur le projet de recrutement de deux volontaires dans le cadre du service civique.
9. Avis relatif à l'annulation et au remplacement de la délibération du 30/01/2016 fixant le montant des arrhes pour les réservations de cures.
10. Avis relatif à l'indemnité 2019 du receveur municipal.
11. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'EHPAD ERA CASO

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 novembre 2019.

1. Avis relatif à l'autorisation à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
2. Avis relatif à l'actualisation des durées d'amortissement.
3. Avis relatif à l'affectation des résultats de 2017 et 2018.
4. Avis relatif à la dissolution de la régie autonome de l'Ehpad « ERA CASO » et mise en régie directe du service.
5. Avis relatif à l'indemnité 2019 du receveur municipal.
6. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 06 décembre 2019,
Le Maire,
Louis FERRE.

